

Ville de Rennes  
MG

(Séance du 5 mars 2012)

DCM 2012-0151 - Administration générale – Relations internationales – Arrestations de personnalités kurdes en Turquie – Vœu présenté par la Majorité municipale.

**Mme Lefrançois :**

Je vous propose, mes chers collègues, d'adopter le projet de délibération suivant, qui vous a été présenté en commission finances, administration générale, rayonnement :

Rapport,

Depuis 1979, la Ville de Rennes entretient des relations avec la Ville de Diyarbakir, principale métropole kurde de Turquie. Elle a toujours soutenu la reconnaissance de l'identité kurde et le respect des droits culturels et politiques des Kurdes dans le cadre des frontières existantes. Elle a notamment exprimé sa solidarité à l'égard de Mehdi Zana, alors Maire de Diyarbakir, et de son épouse Leila Zana, élue en 1991 au Parlement turc, lors de leurs emprisonnements successifs.

A partir de 2005, les deux villes se sont engagées dans une coopération en gestion urbaine, axée sur la problématique de l'aménagement et plus spécifiquement de la résorption des Gecekondu, quartiers d'habitats auto-construits en urgence, dans l'illégalité, au fur à mesure des migrations rurales. Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de Rennes a toujours cherché à favoriser le dialogue entre la Ville Métropolitaine de Diyarbakir et les autorités centrales concernées, et notamment avec le Toki, qui participait en octobre dernier à un atelier de maîtrise d'œuvre sur ce projet, co-organisé avec la Ville de Rennes. Dans ce cadre également, la Ville a pu mesurer la volonté des élus de Diyarbakir d'œuvrer pour le bien-être de la population, et leur attachement aux principes démocratiques.

Le 18 janvier, Osman Baydemir, Maire métropolitain de Diyarbakir, adressait à la Ville de Rennes un courrier lui demandant de faire entendre son cri face aux violations des droits humains pratiquées par le gouvernement turc : des vagues d'arrestations successives sont intervenues courant 2009, début 2010, fin 2011 et début 2012, visant des personnalités et élus kurdes. Depuis 2009, 8 900 personnes ont fait l'objet de détention provisoire, 4 000 personnalités politiques, journalistes et avocats, ont été incarcérés. 122 responsables politiques, élus démocratiquement (députés, maires, adjoints au maire et conseillers municipaux), restaient en prison à la mi-janvier 2012. Et une nouvelle vague d'arrestations en février vient encore d'alourdir ces chiffres.

Ces arrestations ne peuvent qu'encourager la violence et retarder toute solution politique et pacifique de la question kurde, que souhaitent tous les démocrates amis de la Turquie.

C'est pourquoi le Conseil Municipal exprime sa solidarité à l'égard des élus ainsi incarcérés, fait part de son inquiétude face à ces arrestations, et formule le vœu que les droits humains et les libertés fondamentales des citoyens kurdes de Turquie et des représentants élus démocratiquement soient pleinement respectés.

**Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.**

\*  
\* \*

Le débat relatif à cette délibération est inséré dans le document "Séance publique du 5 mars 2012 – Transcription des débats".

POUR COPIE CONFORME  
Le Fonctionnaire Territorial délégué



*[Signature]*  
F. ROUTIN

13 MARS 2012

Transmis à la Préfecture le : .....  
Affiché le : ..... - 9 MARS 2012

La présente délibération  
est exécutoire à compter du :

13 MARS 2012